

REUNION DU JEUDI 3 MARS 2005

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil du Président
2. Résultats du concours de février 2005
3. Remise du concours de mars 2005 :

Un entier postal de Belgique dont l'affranchissement est annulé par une oblitération mécanique de propagande.

• Type d'oblitération	touristique	30 points
	Intérêt local (foire)	20
	Intérêt général	10
	Intérêt postal	5
• Avec affranchissement complémentaire		
	mécanique ou adhésif	10
	Sans affranchissement complémentaire	5
• Oblitéré d'un bureau Brabant wallon		20
• Etat et fraîcheur		20
• Lisibilité des oblitérations		20

4. Conférence : nous aurons le grand honneur de recevoir ce jour, Monsieur Marcel Van der Mullen qui fut pendant 12 ans le dynamique et compétent président de la Fédération.

Il nous présentera sa collection «La poste allemande en Belgique et dans le Nord de la France pendant la guerre de 1914-1918. Ce que l'on ne trouve pas dans les catalogues»

Une soirée exceptionnelle à ne pas manquer

PETITE ANNONCE

Pour illustrer un important travail philatélique consacré au Brabant wallon, Daniel Goffin recherche des cartes postales illustrées des communes suivantes : Aywiers, Baisy-Thy, Bierghes, Blanmont, Braine-l'Alleud, Chenois, Clabecq, Couture-Saint-Germain, Gentinnes, La Roche-Tangissart, Lillois, Limelette, Maransart, Marbais, Nethen, Nivelles, Oisquercq, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, Ottignies-Louvain-La-Neuve, Quenast, Rixensart, Saintes, Tilly, Villers-la-Ville et Walhain-Saint-Paul.

Daniel Goffin, chemin des Carriers 103 - 1370 Saint-Remy-Geest (010/81.32.11)

REUNION DU JEUDI 17 MARS 2005

La seconde réunion du mois de mars aura lieu le jeudi 17 mars 2005 à partir de 20h.15 au cercle culturel et récréatif espagnol, avenue des Déportés, 79.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.

- Distribution des nouveautés pa André Clusman.
- Tombola animée par Jean-David Soille :

Belgique : N° 466/70 **	23 euros
Belgique : N° 335/40 **	18,50
Belgique : N° 385 **	17,50
Belgique : N° 538/46 **	11,50
Belgique : N° 567 A **	10
Belgique : N° 991/93 **	10
Belgique : N° 1182/87 **	10
Ruanda-Urundi : N° 200/201 **	10
Belgique : N° 603/12 **	7,75
Belgique : N° 446 **	6,50
Belgique : N° 661/69 **	6,50
Belgique : N° 812/13 **	6,50
Belgique : N° 184/86 **	6,50
Belgique : N° 647/60 **	6,40
Belgique : N° 761/66 **	5,50
Belgique : N° 1028/30 **	5,25
Belgique : N° 573/82 **	5
Belgique : N° 583/92 **	5
Belgique : N° 613/14 **	4,75
Allemagne occidentale : N° BF 3 **	4,50

AARSCHOT

Dimanche, le 13 mars 2005
De 9 à 17 H.

JOURNEE DES COLLECTIONNEURS

Salle des fêtes communale (stadsfeestzaal)
Demervallei (près de la Grande Place)

Vente, achat et échange de timbres-poste,
cartes postales, monnaies, etc...

Places réservées: 5, -EUR par table à payer
préalablement

ENTREE : 1, -EUR GRAND PARCING

Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le jeudi 20 janvier 2005 dans le local du cercle culturel et récréatif espagnol.

Le président Hubert Havrenne a commencé cette assemblée générale en saluant le retour du vice-président Pierre Gilson qui a été victime d'une longue maladie.

Alain Pipart, trésorier, a présenté la situation financière du club. Celle-ci est particulièrement florissante puisque les avoirs du club s'élèvent à 24 221 euros contre 23 322 euros en 2003. Au vu de cette situation, le comité a proposé d'offrir, selon la coutume, une tournée générale.

Les vérificateurs aux comptes Pierre Van Hoorbeeck et Monsieur Van Haudenhove ont signalé l'extrême rigueur avec laquelle les comptes sont tenus. Ils ont demandé à l'assemblée de les approuver sans remarque.

Deux vérificateurs aux comptes et un suppléant ont été désignés pour l'année 2005 : Monsieur Van Haudenhove et Guy Roland ainsi que Alf. Vanpée, suppléant.

Aucune candidature n'ayant été déposée, Pierre Gilson, vice-président; Daniel Eggen, commissaire; Jean-Claude Doperé, commissaire; Daniel Goffin, coordinateur à la marcophilie et Guy Otten, secrétaire ont été reconduits dans leur fonction pour deux ans.

L'assemblée générale s'est poursuivie par la remise des prix des différents concours et la distribution des bons d'achat octroyés au prorata des présences aux réunions et de séries complètes de timbres belges de collection.

Une réalisation inter-membres de plus de 150 lots a été animée par le président Hubert Havrenne.

Guy Otten

Club philatélique de Wavre - Concours 2004

1ère étape :

1. Doyen A.	88,9
2. Eggen D.	88
3. Jancart	80,9

2e étape :

1. Roland	88
2. Van Pee	87,5
3. Jancart	86

3e étape :

1. Boeymans	84
2. Kempken	82,5
3. Leleux	81,5

4e étape :

1. Doyen A.	94,5
2. Kempken A.	94
3. Leleux	92,5

Classement général :

1. Doyen A.	348,9
2. Kempken	336,7
3. Jancart	329,9
4. Leleux	328,3
5. Van Pee	304,4
6. Roland	304,2
7. Boeymans	298,9
etc...	

Cercle Philatélique de Wavre

Concours 2005

MARS : Belgique : Un timbre EUROPA

* Oblitération du Brabant Wallon	25 pts
Oblitération de Wallonie	20 pts
Oblitération de Bruxelles	15 pts
Oblitération de Flandre	10 pts
* Oblitération manuelles	25 pts
oblitération mécanique	15 pts
* Qualité de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur du timbre	25 pts

MAI : Belgique- Un timbre effigie Roi Baudouin type Marchand avec oblitération touristique

* Oblitération du Brabant Wallon	40 pts
Oblitération de Wallonie	30 pts
Oblitération de Flandre	10 pts
* Qualité et lisibilité de l'oblitération	30 pts
* Fraîcheur et dentelure du timbre	30 pts

SEPTEMBRE Un timbre taxe (Tx 66 à 72)

* Oblitération du Brabant Wallon	50 pts
Oblitération de Flandre	30 pts
Oblitération de Bruxelles	20 pts
* Centrage et dentelure du timbre	25 pts
* Qualité de l'oblitération	25 pts

NOVEMBRE : Un timbre représentant une ville, un village, un château, un monument du Brabant Wallon (pas les édifices religieux)

* Oblitération en rapport avec le lieu	50 pts
Oblitération non en rapport avec le lieu mais du Brabant Wallon	30 pts
Oblitération non en rapport avec le lieu	10 pts
* Qualité et centrage de l'oblitération	25 pts
* Fraîcheur et dentelure du timbre	25 pts

HOLLAIN – (BRUNEHAUT)

8 Km de Tournai (Belgique)

13 Km de St Amand (France)

DIMANCHE 13 MARS 2005
DE 9 à 17 h.

Salle du « Fort Debout » Rue de Jollain

24ème BOURSE DES COLLECTIONNEURS

Cartes Postales – Philatélie – Numismatique
Marcophilie – Télécartes – Pin's – etc...

BAR et PETITE RESTAURATION – Autoroute E42 – Sortie 31 – Itinéraire fléché
ENTREE GRATUITE ---- ENTREE GRATUITE ---- ENTREE GRATUITE

Une organisation du Cercle
Philatélique de la Vallée de l'Escaut

Renseignements et réservation
Mr Claude Delrue 069.234.426

XIII^e BOURSE INTERNATIONALE DES COLLECTIONNEURS



Une organisation du Cercle philatélique CE.PHIL.A

LE 24 AVRIL 2005
Au Hall Omnisports
AUVELAIS – SAMBREVILLE
De 9 h à 17 h

Exposition philatélique :

" Il était une fois ... une place devenue Grand-Place !"

Présence de nombreux négociants renommés, Spécialistes en philatélie,
marcophilie, cartophilie, numismatique, etc....

Parking aisé, bar, restauration

Entrée: 1€

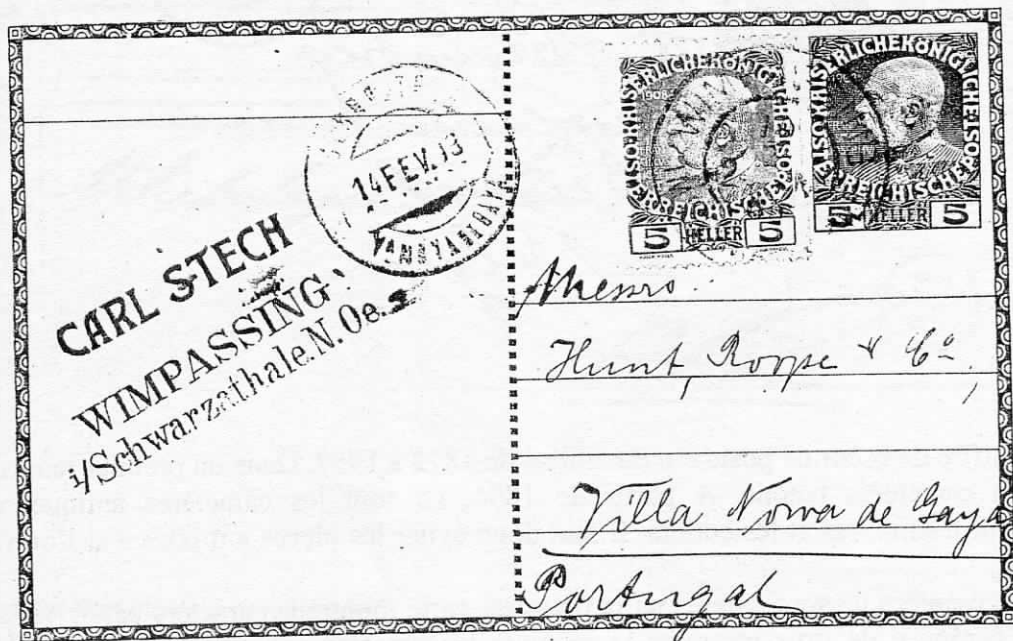
Contact : Ch. Bruart, 111 rue Culot du bois 5060 Sambreville

Le coin de l'entieriste.

(par Francis KINARD, club philatélique de Wavre)

Idée de collection.

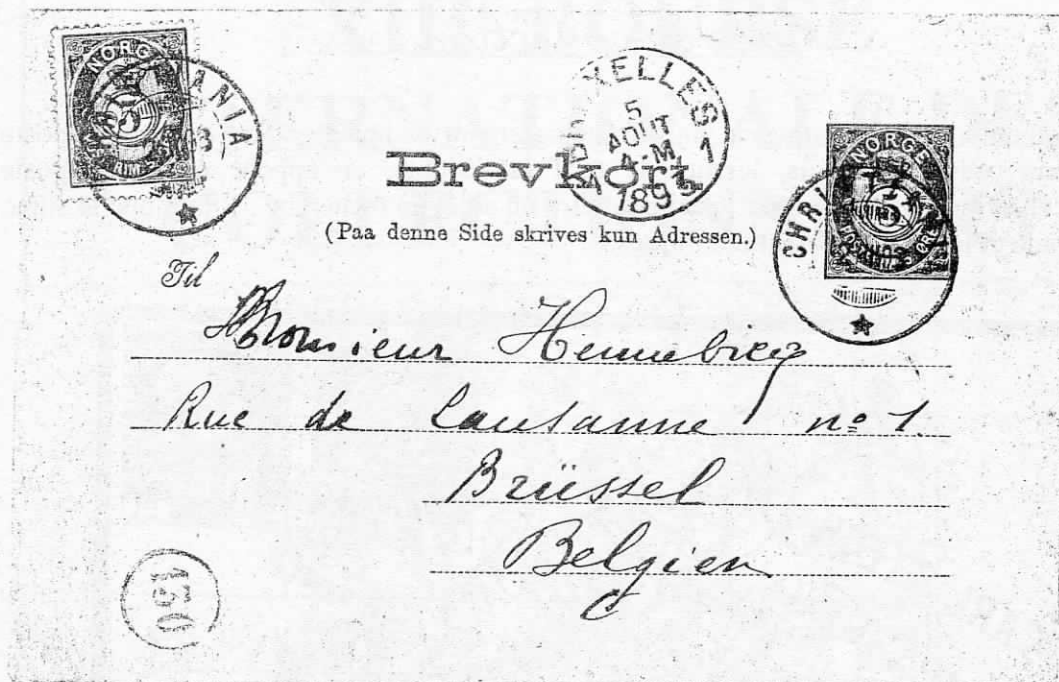
Les changements de tarifs imposent un affranchissement complémentaire en timbres-poste sur les entiers postaux. Parfois, lorsque le tarif est double, on appose un timbre-poste identique à celui figurant sur l'entier. Ceci peut être un sujet de recherche : il faut que le sujet, la valeur faciale et la couleur soient identiques.



Cette situation se rencontrait dans de nombreux pays à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle alors que le tarif en service international était le double du port en service intérieur pour les cartes. On le voit ci-dessus pour un envoi d'Autriche et ci-dessous pour une carte danoise, toutes deux à destination du Portugal.

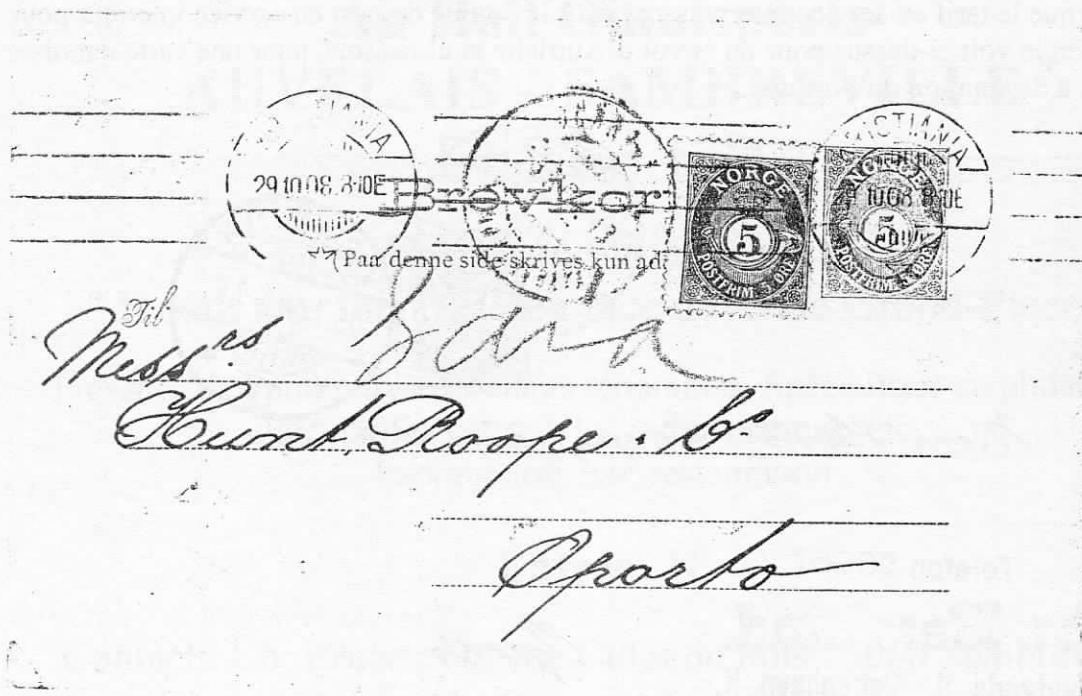


Ce type de collection nécessite une bonne documentation sur les tarifs mais également des catalogues décrivant correctement les timbres et les entiers, comme on le voit dans l'exemple norvégien ci-dessous.



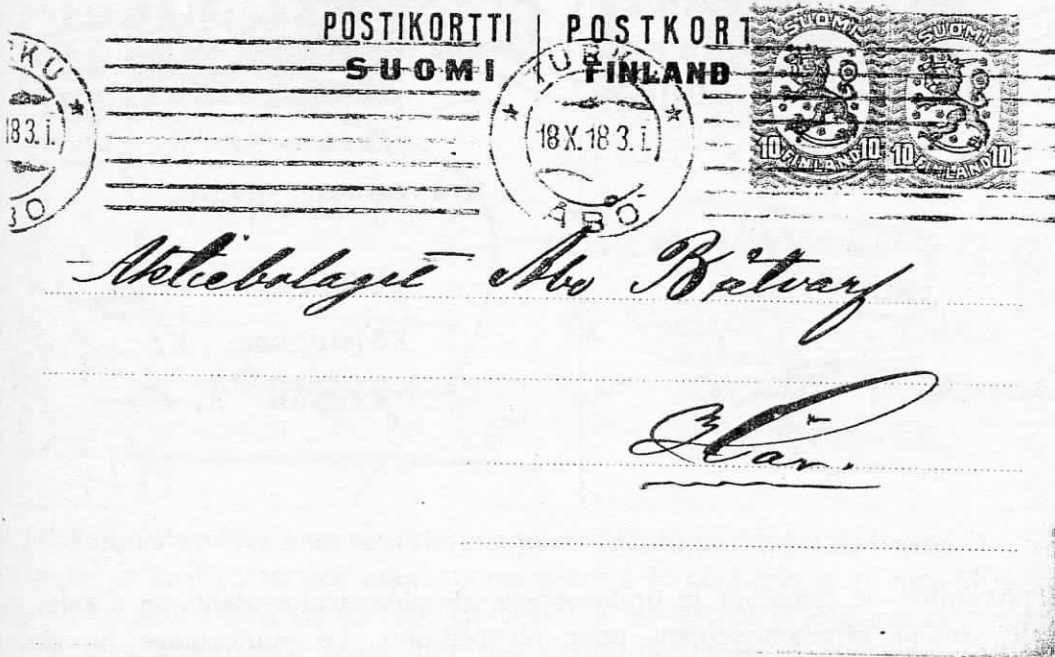
Le type « chiffre dans cor de poste » a été utilisé de 1872 à 1957. Dans un premier temps, le texte était en caractères bâtons. A partir de 1894, ce sont les caractères antiques qui apparaissent sur les timbres et les entiers. Il faut donc éviter les pièces « mixtes » si l'on veut être rigoureux.

Les pièces présentées ici sont « pures » : la première carte montre le caractère bâton (le N de NORGE est composé de trois traits) et la seconde le caractère antique (le N de NORGE présente des « pieds » sur trois des quatre extrémités).



Les quatre cartes présentées jusqu'ici étaient toutes au tarif du service intérieur et expédiées à l'étranger. Autre cas possible : l'inflation importante entraîne des changements de tarifs rapprochés en service intérieur.

La carte finlandaise à 10 PENNIÄ a été émise le 3 octobre 1917. Le tarif étant déjà passé à 15 P. le 1^{er} octobre, la seule possibilité qu'elle ait circulé sans affranchissement complémentaire est un emploi comme imprimé. Nouvelle augmentation le 15 avril 1918 : passage à 20 P. On se retrouve dans les conditions pour avoir une pièce rentrant dans l'objet de notre collection.



Mais, il faut être attentif car, dès le 5 novembre 1918, la poste finlandaise émet un entier avec 2 timbres à 10 P. imprimés, comme on le voit ci-dessous. Celui-ci ne correspond pas aux critères de la collection. Par contre, la carte ci-dessus ayant été postée le 18 octobre 1918, elle comporte l'affranchissement complémentaire nécessaire.



L'inflation continue en Finlande et, en 1922, le tarif vers l'étranger passe de 90 P. à 1.20 MARKKA. Le tarif en service intérieur étant fixé à 60 P., on retrouve des conditions favorables à notre collection. Notez que l'on distingue facilement les cartes finlandaises destinées au service intérieur car le texte est bilingue finnois / suédois. Les cartes destinées au service international comportent, en sus, la mention en français.



Une autre possibilité de retrouver le timbre-poste complémentaire identique à celui de l'entier est le second affranchissement pour réexpédition. Le pourcentage de cartes réexpédiées est très faible. Par contre, ce cas est possible à tout moment, puisqu'un port identique est réglé deux fois.

La carte ci-dessous a été expédiée de Louvain vers Bruxelles le 30 juillet 1924. L'adresse a été barrée et l'on a écrit « à faire suivre » avant de mentionner la nouvelle adresse à Anvers. Le timbre-poste ajouté a été oblitéré le 31 juillet à Bruxelles.



Parfois, l'affranchissement complémentaire est même insuffisant et l'on rencontre des cartes taxées. Postée le 3 octobre 1925, deux jours après le passage du port de 45 à 60 centimes, cette carte était encore affranchie au tarif d'avant le 1^{er} avril 1924. Les 30 centimes manquants ont donné lieu à un doublement en timbres-taxe français. Ce qui nous permet d'avoir un « double double » du plus bel effet.



Mais, pourquoi s'arrêter à un seul timbre-poste identique à celui de l'entier ? En Belgique, le tarif en service international passe à 45 centimes le 1^{er} mai 1924. Or, les premières cartes pour l'étranger du type HOUYOUX ne verront le jour que deux mois plus tard. Il est donc normal de rencontrer des cartes destinées au service intérieur avec affranchissement complémentaire à deux fois 15 centimes.

CARTE POSTALE || POSTKAART

Nom et adresse de l'expéditeur
 Naam en adres van de afzender
L. DE ROOVER
 31, rue L...
 ANVERS

Baltische Zucker Raffinerie.
 Nfw. Lotsenweg 1.
 Danzig.



Il est bien entendu que l'on peut trouver des entiers avec encore plus de timbres. Par exemple, en cherchant dans la période d'hyper-inflation allemande en 1923. On le comprend bien, ce sujet présente des possibilités multiples. Il présente un autre avantage : la plupart de ces pièces ne coûtent pas très cher. Par contre, si vous voyez une enveloppe de Finlande (de 1856 ou de 1858) à 5 KOPEK avec affranchissement complémentaire, il vous faudra casser une très grosse tirelire.

Challenge Philatélique Roger Miessen

Concours individuel des membres affiliés à un cercle du Brabant Wallon.

Le membre doit obligatoirement s'inscrire par l'intermédiaire du cercle qu'il va représenter. Les participants ne sont pas obligés de présenter l'ensemble des pièces décrites ci-dessous. Le cercle veillera cependant à présenter l'ensemble des questions du concours afin d'avoir une chance de remporter le challenge.

L'appréciation des travaux se fera, comme dans les éditions précédentes, par un représentant de chaque cercle participant qui ne cotera pas la participation de son cercle ou d'un membre de son cercle.

Comme il y a 10 épreuves, la cotation pour l'attribution du Challenge se fera sur un total de 1.000 points et le vainqueur de chaque épreuve recevra un prix spécial. Le trophée sera attribué au cercle totalisant le plus grand nombre de points, le meilleur résultat étant pris en considération dans chacune des épreuves.

Il y aura lieu de présenter les épreuves suivantes oblitérées de n'importe quelle localité du Brabant-Wallon, à l'exception des oblitérations temporaires, et cela avant le 01 janvier 2000.

1. une enveloppe oblitérée au moyen d'une oblitération « losange de points » : cachet en forme de losange, formé par une double rangée de points avec au centre un numéro d'ordre.
2. un timbre de l'émission « Grosse-barbe » : numéro 74 à 80 du C.O.B.
3. un timbre ou un pli avec une oblitération de « fortune » : numéro 115/149A oblitérés entre le 20 novembre 1918 et le 1 mars 1919.
4. un entier postal avant 1930 : carte ou enveloppe
5. un timbre de l'émission « Poortman » : numéro 429/435B + 478 + 529/531 + 572 + 833 + 847/848B + 2111. Pas les timbres de service et surcharges -10%.
6. une enveloppe oblitérée au moyen d'une oblitération « relais - haltes motorisées ou ordinaires » : oblitérations à étoiles
7. un timbre de l'émission « Baudouin Marchand » numéro 924/926 + 1028/29 + 1066/1074 + 1068AB + 1371 + 1574/75 + 1651. Pas les timbres de carnets et de service.
8. un pli oblitéré au moyen d'une oblitération « touristique ».
9. un timbre « chemin de fer » : du numéro 1 au 458
10. un timbre représentant un lieu du Brabant-Wallon oblitéré du BW.

Cotations pour chaque épreuve :

Lisibilité de l'oblitération	30 pts
Centrage de l'oblitération	30 pts
Etat et fraîcheur de l'objet	20 pts
Dentelure du timbre	15 pts
Présentation et explications	5 pts

Lors qu'il y a lieu de présenter un timbre seul, le participant qui possède un pli ou un fragment pourra le présenter en occultant le reste du document, ne laissant apparaître que le timbre avec maximum trois millimètres sur son pourtour.

Le concours sera présenté sur un maximum de 4 feuilles de format A4 par participant (et non par cercle). Les bulletins d'inscription et les participations seront remis au responsable du cercle avant la transmission au Club Philatélique de Jodoigne qui se réserve le droit de trancher tous litiges.

Le Club Philatélique de Jodoigne

Cercle Philatélique de Wavre

section étude et histoire postale
Classement général Décembre 2004

		Etape		Classt Général	
1	Doyen Albert	4	70	10	791
2	Thyrion Richard	1	82,5	10	774,5
3	Pipart Alain	2	77	10	772,5
4	Mattioli Pierre	5	65,5	10	766,5
5	Havrenne Hubert	10	60,5	10	759,5
6	Clusman André	3	75	10	757,5
7	Eggen Daniel	6	63	10	681,5
8	Kempken André	8	62	10	680
9	Polspoel Charles	12	60	9	677
10	Otten Guy	6	63	9	651,5
11	Monfils Willy	15	58	9	637,5
12	Fortamps Zofia	9	61	9	603
13	Goffin Daniel	12	60	8	591,5
14	Dopere Jean Claude	11	60,5	7	498,5
15	Leleux Marc			7	476,5
16	Requette Lea	14	59	6	418
17	Sleewagen Jacques			5	325,5
18	Questiaux Pierre			3	208,5

Cercle Philatélique de Wavre

section étude et histoire postale
Classement général JANVIER 2005

		Etape		Classt Général	
1	Monfils Willy	1	83,5	1	83,5
2	Goffin Daniel	2	74,5	1	74,5
3	Pipart Alain	3	73	1	73
4	Havrenne Hubert	4	72	1	72
5	Eggen Daniel	5	70,5	1	70,5
6	Mattioli Pierre	6	70	1	70
7	Dopere Jean Claude	7	69	1	69
8	Leleux Marc	8	67,5	1	67,5
9	Polspoel Charles	9	64	1	64
10	Requette Léa	10	63,5	1	63,5
11	Clusman André	11	62	1	62
12	Otten Guy	11	62	1	62
13	Doyen Albert	13	60	1	60
14	Kempken André	14	59	1	59
15	Fortamps Zofia	15	55	1	55

Réalisation inter-membres du JEUDI 17 mars 2005

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Euro
LES MEMBRES DESIREUX D'OBTENIR UNE OU DES PHOTOCOPIE(S) PEUVENT EN FAIRE LA DEMANDE AUPRES DE D. EGGEN, MOYENNANT UN T.P. POUR LA REPONSE					
BELGIQUE					
LOT 1		1 PREC. DE CHARLEROI A GILLY DU 24/09/1846 PORT 3 DEC. GRIFFE "C A" CORREONDANCE D'ARRONDISSEMENT PORT 2 DECIMES			5,00
LOT 2		2 EFFETS DE COMMERCE DE 26 ET 100 Frs. DE 1885 ET 1891 T.P. 48 (2) TARIFS EXACTS OBL. GAND (BOUCHERIE) ET St GILLES Belles MONNAIE			5,50
LOT 3		1 L. D'OHAIN A OHAIN DU 15/12/1922 T.P. 189 (S/L 50 EUR) TARIF EXACT SUPERBE PIECE			14,00
LOT 4		1 L. DE QUEVAUCHAMPS A AERUX (FRANCE) DU 09/09/1926 T.P. 206 (S/L 50 EUR) TARIF EXACT TARIF 4 MOIS			6,50
LOT 5		1 RECU DE 644,75 Frs. EMIS A LUTTRE POUR ENCAISS. A BRAINE LE COMTE DU 25/07/1923 T.P. 198 ET 206 TARIF EXACT AFFR PEU COURANT			3,50
LOT 6		1 L. REC. DE BXL A BXL DU 11/04/1928 T.P. 204 (2) ET 255 TARIF EXACT AFFR. PEU COURANT			3,00
LOT 7		1 C.I. D'ANVERS A CHARLEROI DU 01/12/1933 T.P. 377 (S/DOC 20 EUR) TARIF EXACT			5,50
LOT 8		1 L. DE BXL A VERVIRS DU 23/09/1935 T.P. 407 A 409 TARIF EXACT OBL. BXL EXPO 1935 + OBL. VIEUX BXL			3,00
LOT 9		1 L. DE St GILLES A LILLE DU 15/10/1937 T.P. 425, 427 ET 456 TARIF EXACT			3,00
LOT 10		1 L. DE BXL A REGENSBURG DU 27/10/1939 T.P. 423 ET 480 (2) TARIF EXACT VERSO BANDE DE CONTROLE ALLEMANDE SUR LES DEVISES			3,00
LOT 11		1 L. REC. DE BXL A ZURICH DU 25/04/1942 T.P. 558, 566 ET 573 TARIF EXACT CENSURE DE MUNICH			4,00
LOT 12		1 L. REC. DE BXL A BERN DU 13/12/1941 REEXPEDIEE VERS ZURICH T.P. 589 ET 590 TARIF EXACT ENSURE DE FRANKFORT			6,00
LOT 13		1 L. REC. DE BXL A LISBONNE DU 23/08/1946 T.P. 419, 675, 683, 679 A, 726 ET 727 DOUBLE PORT TARIF EXACT			6,00
LOT 14		1 L. POSTEE A BORD DU "U.S.S. MOUNT OLYMPUS" LE 20/03/1947 VERS GAND T.P. BELGES 711, 724 T, 725 ET 727 OBL DIAMANT DE GAND VERSO CACHET : OPERATION HIGHJUMP ANTARTIC EXPEDITION 1946/1947 TASK FORCE 63			5,00
LOT 15		1 L. "PAR AVION" DE BXL A NEW HAVEN (U.S.A.) DU 03/12/1954 T.P. 847 (3) ET 848 A TARIF EXACT 5 PORTS AERIENS			4,50
LOT 16		1 L. D'AUVELAIS A AUVELAIS DU 30/06/1939 T.P. IN 18 -> T.P. 423 (3) TARIF EXACT OBL. TOURIST D'AUVELAIS			6,00
BELGIQUE DEPOTS-RELAIS, HALTES, AGENCES,...					
LOT 17		1 L. DE CORROY LE GRAND A LOUVAIN DU 20/07/1946 T.P. 724 N TARIF EXACT OBL. DEPOT-RELAIS CORROY LE GRAND			7,00
LOT 18		1 L. REC. D'ERNAGE A WAVRE DU 09/01/1960 T.P. 848 A TARIF EXACT MARQUE DE RETOUR ET DE NON DISTRIBUTION OBL DEPOT RELAIS ERNAGE			3,50

BELGIQUE FRANCHISE

- LOT 19 : 1 L. REC EN FRANCHISE DE LA C.G.E.R. DE BXL A GREZ- DOICEAU DU
01/06/1908 **3,50 EUR**
- LOT 20 : 1 L AVEC CONTENU DU CANADIAN Y.M.C.A. DE BOURG LEOPOLD A LIE-
GE DU 30/07/1919 CACHET CORRESPONDANCE PRIVEE ARMEE BELGE **3,00 EUR**

BELGIQUE TELEGRAPHE

- LOT 21 : 1 TELEG. DE DEUIL BILINGUE C9 AVEC ENVELOPPE DE BXL A LAEKEN DU
22/07/1959 **VERSO OBL. TELEG LAEKEN STATION** **5,50 EUR**

BELGIQUE CROIX ROUGE

- LOT 22 : 5 C.P. PROPAGANDE CROIX ROUGE DESSINEES PAR MASSONET **4,00 EUR**

BELGIQUE 1iers VOLS,....

- LOT 23 : 1 L. 1ier LIAISON SABENA BXL ISTANBUL DU 13/10/1957 CAT VDB 546 **3,00 EUR**
- LOT 24 : 1 L. 1ier VOL SABENA CARAVELLE BXL/TRIPOLI DU 15/03/1961
CAT VDB N° 591 A **3,50 EUR**
- LOT 25 : 1 L. 1ier VOL SABENA BOEING BXL/BUENOS AIRES DU 13/04/1971
CAT VDB N° 651 A **3,50 EUR**

Belgique :	132/34	*	100	25
	179/81	**	19	7,50
	411/18		25	10
	438/45		30	12
	458/65		30	12
	471/77		47,50	19
	481/83		19	7,50
	496/503		42	17
	519/26		65	26
	674/89 + 674A/89A		40	16
	737/42		29	11
	743/47		19	7,50
	787/91		56	22
	feuille Bepitec		25	10
	814/22		72	28
	827/31 + BF 29		170	68
	842/44		25	10
	847/48B		45	18
	860/62		67,50	27
	868/75		65	26
	876/78		40	16
	880/91		320	115
	BF 3	ob.	190	50
	BF 19	*	37,50	12,50

50.	Belgique :	538/46	**	11,50	4
51.		1032/36		30	10
52.		1182/87		10	3
<hr/>					
53.	Suisse :	138/44	ob.	20	7
54.		145/48		20	7
55.		149/50		109	36
56.		151/53		120	40
57.		157/67		7,50	2,50
58.		2 cartes postales illustrées Nivelles		-	2,50
59.		3 cartes postales illustrées Grez-Doiceau		-	4
60.		10 cartes postales illustrées Villers-la-Ville		-	5
61.		22 cartes postales illustrées Waterloo		-	8
62.		21 cartes postales illustrées Fêtes de la Victoire Paris		-	10
<hr/>					
63.	Belgique :	4	ob.	70	10
64.		14A et 15A		9	2
65.		16B		27,50	4
66.		27	*	30	3
67.		41	ob.	40	4
68.		60	**	32,50	5
69.		61	*	25	4
70.		64/65		215	20
71.		261A	ob.	25	3
72.		353/55	**	145	20
73.		353/55	ob.	18	2
74.		386/89	**	70	10
75.		410		140	20

BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

LOT 76 : 1 C.P. N° 13 A DE BXL A KOEKELBERG DU 02/03/1880 **CACHET D'ESSAI POINTILLE DE BXL**

12,00 EU

LOT 77 : 1 C.P N° 44 (**PERFO ARCHIVES**) DE BINCHE A BASCOUP DU 19/08/1914 OBL ARRIVEE CHAPELLE LEZ HERLAIMONT 04/11/1914 (ARRIVEE 2 MOIS ½ APRES L'EXPEDITION)

REM. : LE 22/08/1914 DEBUT DE LA BATAILLE DE MONS - CHARLEROI - DINANT BON DOCUMENT

5,50 EU

LOT 78 : 1 C.P. N° 123 + T.P. 419, 420 ET 727 EN REC. DE GODARVILLE A FARCIENNES DU 01/03/1947 TARIF EXACT **COURRIER EMANANT DE LA PENICHE "LEA" BLOQUEE PAR LES GLACES A L'ECLUSE N° 12 A SENEFFE**

5,00 EU

BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 79 : 1 L. DE BXL VERS LA **DEUTSCHE BERGVERWALTUNG** DE CHARLEOI DU 17/04/1915 T.P. OCC.3 TARIF EXACT CENSURE DE BXL

3,00 EU

LOT 80 : 1 E.P. OCC. N° 3 (**PLI**) DE BXL A MASSLUIS DU 16/08/1915 TARIF EXACT CENSURE D'AACHEN + GRIFFE "**RETARDE PARCE QUE LES DONNEES DE L'EXPEDITEUR MANQUES**"

5,00 EU

LOT 81 : 1 L. AVEC CONTENU DU CAMP DE PRISONNIERS DE CELLE VERS **MELIN** DU 30/1/1916 MARQUES DE CENSURE DU CAMP

3,00 EU

LOT 82 : 1 E.P.OCC.N° 1 DE FALISOLLE A GREZ DOICEAU DU 10/02/1916 CENSURE DE TAMINES

3,00 EU

LOT 83 : 1 L. EN FRANCHISE DE MALDEGEM VERS **PRISONNIER CIVIL** A SENNELAGER DU 03/09/1916 OBL. **GENT SÜDBAHNHOF**

4,00 EU

LOT 84 : 1 C.P. OFFICIELLE POUR PRISONNIER DE **WAVRE** VERS CAMP D'INTERNE-DE ZEIST (PAYS-BAS) DU 22/11/1917 CENSURE D'EMMERICH

5,00 EU

LOT 85 : 1 L. REC. "S.A. DES TRAMS VERVIETOIS" DE VERVIERS A BXL DU 18/07/1918 T.P. OCC. 14 (4) TARIF EXACT CENSURE BANQUAIRE DE VERVIERS + CENSURE DU COMMISSAIRE SPECIAL	6,00 EUR
BELGIQUE FORTUNE	
LOT 86 : 1 L. "PAPETERIES DE GASTUCHE" DE WAVRE A BXL DU 29/11/1918 OBL. OCTOGONALE WAVRE CAISSE + GRIFFE PAYE + MANUEL 0,10	24,00 EUR
LOT 87 : 1 C.I. DE SART RISBART "CAFE DE LA STATION" VERS WAVRE DU 17/09/1919 T.P. 137 TARIF EXACT OBL FORTUNE D'INCOURT	4,00 EUR
LOT 88 : 1 C.I."CHARLEROI PIED DE LA MONTAGNE" DE CHARLEROI A WAVRE DU 10/07/1919 T.P. 135 (S/DOC 25 EUR) + OBL PASSE PARTOUT BELGIQUE -BELGIE 4	4,00EUR
ALLEMAGNE INFLATION	
LOT 89 : BAVIERE : 1 L. DE MUNICH A FRANKFURT/MAIN DU 1011/1920 T.P. 199 (2) TARIF EXACT 3ième PERIODE INFLATION	3,00 EUR
LOT 90 : 1 L. DE FRANKFURT/MAIN VERS FREIBURG BRESGAU DU 17/10/1923 T.P. 298 TARIF EXACT. 18ième PERIODE INFLATION (10 JOURS)	3,50 EUR
FRANCE	
LOT 91 : 1 L. DE LILLE A StGILLES BXL DU 27/01/1870 T.P. 30 (S/L 25 EUR) TARIF EXACT VERSO OBL. AMBUL. FRANCE OUEST 3 TRES BEAU TRES FRAIS	6,00 EUR
LOT 92 : 1 C.I. "ATTELAGE LANDAIS" VOYAGEE DE DAX A BRASSCHAET EN 1929	3,50 EUR
LOT 93 : 1 C.I. NON VOYAGEE "PARIS - RUE DU TEMPLE ET PLACE DE LA REPU- BLIQUE" + TRAM	3,00 EUR
SUISSE	
LOT 94 : 1 E.P. "CENTENAIRE DES CHEMINS DE FER" + T.P. 442 DE LA CHAUX DE FOND A PARIS DU 15/01/1948	3,00 EUR
ANGLETERRE	
LOT 95 : 5 L. (JAMAIQUE, INDES ET ARGENTINE) VERS LONDRES PERIODE 1934/1936 TAXEES PAR T.T.X 8, 9 ET 11 BEL ENSEMBLE	5,00 EUR
CONGO BELGE	
LOT 96 : 1 L. "PAR AVION" DE LEOPOLDVILLE A MARTEANGE DU 17/12/1934 T.P. 184 + T.P. Aér. 4 (2) PAR RAID RUBIN BELGIQUE/CONGO ET RETOUR DE DECEM- BRE 1934	10,00 EUR
LOT 97 : 1 C.P. PAR AVION DE NIZI A ALLEUR DU 15/03/1945 T.P. 265 TARIF EXACT CENSURE BELGE A L'ARRIVEE "66" DANS CERCLE	5,00 EUR
LOT 98 : 1 L. REC. PAR AVION D'EL'VILLE A FOREST DU 19/01/1948 T.P. 236, 244 A, 260 (2) ET 276 (2) TARIF EXACT 7 PORTS AERIENS	5,00 EUR
BELGIQUE CARTES ILLUSTRÉES	
LOT 99 : 1 C.I. "LAITIERE BELGE AVEC CHIENS" VOYAGEE EN 1898 DE VERVIERS A LIEGE	5,00 EUR
LOT 100 : 19 C.I. NEUVES "EXPOSITION UNIVERSELLE 1958"	5,00 EUR

101.	Belgique :	432	*	50	5
102.		437	ob.	45	5
103.		437	**	60	10
104.		519/26		65	10
105.		532/37		55	10
106.		814/22	ob.	40	8
107.		943/45		61	8
108.		979/85		36	5
109.		513/18	feuillelet-souvenir		37,50	5
110.		504/11	feuillelet-souvenir		62	7
111.		592 A/B	feuillelet-souvenir		62,50	8
112.		756/70	feuillelet-souvenir		25	4
<hr/>						
113.	Belgique :	Précurseur Charleroi «Après le départ»		-	5
114.		Précurseur cachet La Providence		-	6
115.		Précurseur Mons griffe Bergen en rouge		-	4
116.		Précurseur Mons griffe Bergen en noir		-	4
117.		1 en paire horizontale	ob.	225	75
118.		51	*	880	220
119.		129/32 (bloc de 4)	**	260	90
120.		407/09	feuillet de 10		175	70
121.		429	non dentelé	*	12,50	3
122.		488/95	non dentelés	(*)	200	60
123.		528	en paire non dentelée	*/**	45	15
124.		530	non dentelé	(*)	50	10
125.		567 A/B	**	20	5
126.		726 V 1	(explosion)		35	12
127.		854 V		4	1,25
128.		1978/82	feuillet ministériels		185	65
129.		1994 V 1	(double points)		4	1,15
130.		2473	non dentelé		37,50	10
131.		2532	feuillelet de luxe		40	14
132.		TB 12		84	12
133.		BL 18/21	ob.	80	24
134.		BL 67	**	30	10
135.		S 57/63		78	26
136.		C 16/17		60	20
137.		RT 1	*	60	16
138.		VA 1/6	(24 valeurs)	**	125	30
139.		ER 52 A-I	Prince Régent		900	350
140.		ER 119/20	(4 épreuves)		35	10
141.	Allemagne Reich :	BF 3	(*)	1 000	200
142.	Bizone :	BF 1	**	130	30
143.	All. Fédérale :	BF 1			45
144.	All. orientale :	BF 2/3	non dentelés		500	125
145.	Grande Bretagne :	514/41		35	14
146.	Congo belge :	382/99		70	20
147.	France :	99	*	260	30
148.		418	**	19	6
149.		422		16	5
150.		423		14	4
151.		1192/94		42,60	10
152.		Carnets 2023/29		54	15
153.		C.P. petits colis 31/47		725	250

(3)



Henri F. Poliez.



Payable par M. le RECEVEUR COMMUNAL

B. P. 1

RECU de l'ADMINISTRATION

Braine-le-Comte

Six cent quarante quatre francs

pour solde de ma facture du 30 juin 1923.

LUTTRE, le

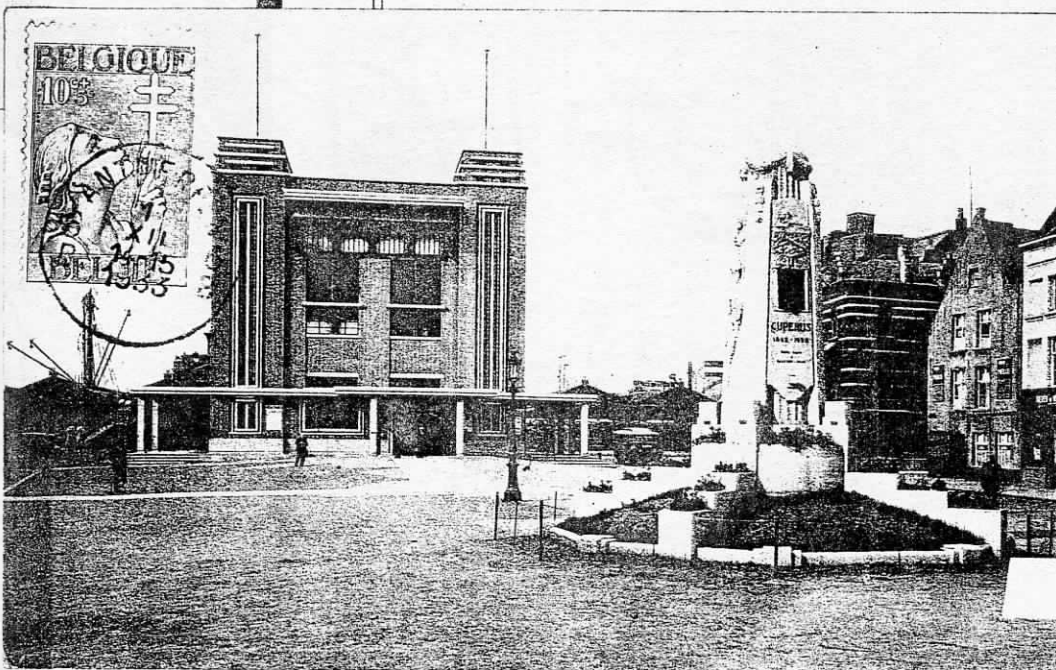
am

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DES COMMUNES

BALSACQ-TILMANT

à LUTTRE

(5)



6

RECOMMANDEE

R BRUXELLES BRUSSEL 1 207



Monsieur le Président
du Tribunal des Dommages de Guerre
Rue des Petits Carmes

Les Produits
Durisol

20/45

ELLES.

Le Plancher Tubacier,



LES

RECOMMANDEE

Monsieur A. SCHNELL,
Industriel,

~~Rue de la Gare 4~~

~~REPNE~~ (Suisse)

3639

675 Belleguente
" Juvier



12



R BRUXELLES BRUSSEL 5 443



14

M: Thienpont.
Hofstraat 41a
GENT.

(Classification restrictive) (Niet verspreiden)
M. me. P. Quelancourt
20. rue. Thionville

1878 Fd. Houckel
1876 in de Throat
C. de de g. l.



18

RECOMMANDEE

ERNAGE 615

26/1

Monsieur Jean Van Keulen
19 rue St. Pierre
Wavre

POSTALE || POSTKA RT



* NI PAGEN RECHTEN BESTELLEN
* NI PAGEN RECHTEN BESTELLEN
* NI PAGEN RECHTEN BESTELLEN

77

Monsieur le Directeur

de la Société Gaz et Electricité
du Haut
usine de Bascoep.

* Cette inscription peut être biffée. — Dit opschrift mag doorgehaald worden.

79



Herrn Bruno Otto
Offz. Stellv.



Deutsche Bergverwaltung

LES PAPETERIES DE GASTUCHE

(SOCIÉTÉ ANONYME)



PAYÉ

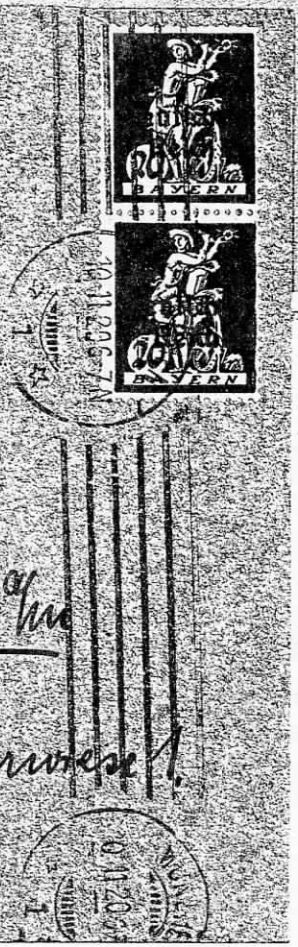
Au Crédit Général Liégeois

64 Rue Royale

Bruxelles.

Herr & Frau
P. Bischoheim

Frankfurt am
Auf der Viernauerstr.



29

(91)

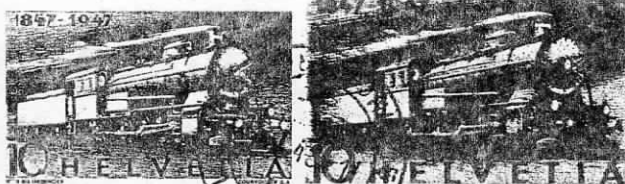
STÉ DE CREDIT INDEL
ET DE DÉPÔTS DU NORD
LILLE

LILLE
24 27
JANV.
70



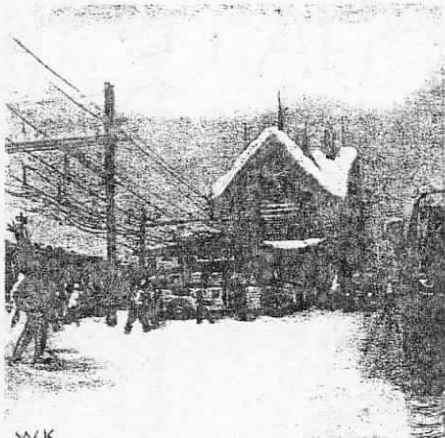
Monsieur Alph. Barbier
St-Gilles à Bruxelles
(Belgique)

100 JAHRE EISENBAHN
CENTENAIRE DES CHEMINS DE FER
CENTENARIO DELLE FERROVIE
1847 1947



POSTKARTE - CARTE POSTALE - CARTOLINA POSTALE
GULTIG BIS - VALABLE JUSQU'AU - VALEVOLE FINO AL 31 XII 48

94



WK

Zusammenarbeit Bahn / Post - Collaboration chemin
de fer / posta - Collaborazione ferrovia / posta

Monsieur

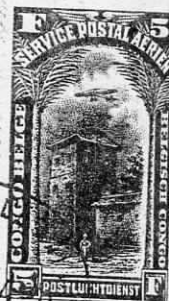
Maurice PICARD

3 rue Jean Louis Forain

PARIS 17^{ème}

PAR AVION

AVION



DEPART DE LEOPOLDVILLE
LE 26 DECEMBRE 1934

RAID CURBIN	
LIAISON AERIE	LIENNE BRINDING
BELGIQUE - CONGO	BELG. ... 20
ET RETOUR	EN 10
DECEMBRE 1934	DECEMBER 1934

ROUTE

96